

Lens

## Devant le centre des impôts, un syndicat informe les usagers

Jeudi, devant le centre des impôts, deux représentants syndicaux de l'UNSA Direction générale des Finances publiques ont sensibilisé les visiteurs aux changements de conditions d'accueil du public dans leur bureau, qui rentreront en vigueur en 2019. Une évolution qu'ils combattent.

f  in 

Auriane Stanesco | 17/05/2018



Ceux qui ont lu le tract ont favorablement signé la pétition.

« On ne peut pas mettre une partie de la population de côté. En tant que service public, on se doit d'aider tout le monde », revendique Gilles Delwaulle, secrétaire départemental de l'UNSA DGFIP. Jeudi, il est venu accompagné de Sébastien Delaudier, un autre représentant syndical, pour sensibiliser les usagers sur l'accueil du public, qui rentrera en vigueur en 2019, avec lequel ils ne sont pas en accord. Afin de légitimer leur combat, ils ont donc distribué des tracts et fait signer des pétitions.

Jusqu'à 700 personnes par jour peuvent se déplacer au bureau de Lens lors des périodes fortes affluences comme au moment de la déclaration des impôts. « Pour faire les démarches l'année prochaine, il faudra passer par internet. Si vous rencontrez des soucis vous pourrez tenter de prendre rendez-vous sans garanties ou vous tourner vers des sociétés privées conventionnées qui vous factureront le service. Encore une fois, on va encore paupériser les populations les moins argentées. »

## **Des usagers inquiets**

Les usagers qui lisent le tract et s'informent, signent favorablement la pétition. Certains ont même laissé des petits mots de mécontentement. La situation qui se profile inquiète.

« Je suis venue cet après-midi pour faire ma déclaration. En lisant le tract, j'ai appris tous les changements qui vont être mis en place. Je n'étais pas au courant. J'ai donc tenu à signer leur pétition car je trouve que ces mesures sont discriminatoires, surtout pour les personnes âgées », explique Cindy Barré.

Elle n'est pas la seule à exprimer son mécontentement. « On a besoin de ce service et d'avoir le contact avec les agents. C'est toujours mieux d'avoir un interlocuteur en face de nous. Ça ne sera vraiment pas simple pour les personnes âgées de tout faire par Internet. En plus, tout cela signifie qu'il y aura des suppressions de postes à venir, je suis contre ça donc je signe », insiste Émilie Drici.

PARTAGEZ SUR



